

AVIS DE LA BOURSE

Admission de la société les Ateliers Mécaniques du Sahel «les AMS»

Admission au Marché Alternatif de la Cote de la Bourse

Le Conseil d'Administration de la Bourse a donné, lors de sa réunion du 26 janvier 2012, son accord de principe pour l'admission au Marché Alternatif de la Cote de la Bourse des 2 461 680 actions constituant le capital actuel de la société «les AMS», ainsi que des 1 000 000 d'actions nouvelles souscrites à émettre dans le cadre de l'augmentation de capital, soit au total 3 461 680 actions de nominal cinq dinars chacune.

Diffusion des titres offerts

L'Offre au public porte sur 1000 000 d'actions nouvelles à émettre, soit 28,9% du capital après augmentation.

Intermédiaire introducteur

L'introduction de la société «les AMS» sera assurée par l'intermédiaire en bourse MAC SA.

Listing Sponsor

L'intermédiaire en bourse MAC SA a été désigné listing sponsor.

Evaluateur

L'évaluation a été réalisée par le cabinet Conseil Audit Formation (membre de PriceWaterHouseCoopers).

Il reste entendu que l'ouverture de l'offre publique ainsi que l'admission définitive sont tributaires de la mise à la disposition du public d'un prospectus d'Offre et d'admission visé par le Conseil du Marché Financier.